

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/09/2022 Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID: 064-216401307-20220926-0126092022-DE

Mairie de Biriatou

Date de convocation

Le 22.09.2022

Nombre de Conseillers :

En exercice 15 L'an deux mil vingt deux Présents 11 Le vingt-six septembre

Votants 13 Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,

Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Madame Solange DEMARCO-

EGUIGUREN, Maire. La séance a été publique.

Présents: M PENA Patrick, Mme CORNU Odile, M SORHUET Vincent, Mme ZOLEZZI Ainhoa, Adjoints; Mme ALZA Sabrina, M BOUCHON Raynald, M APRENDISTEGUY Franck, Délégués; Mme HUARTE Anne-Marie, M LEKUONA OYARZABAL Inaki, M ZOLEZZI Jean Pierre

Absents excusés : M HARAMBOURE Jean-Christophe, Mme RIVET HAUSSEGUY-ODRIOZOLA Emmanuelle, M HIRIART Michel, Mme

FERNANDEZ Zara

Pouvoir : M HARAMBOURE Jean Christophe donne pouvoir à Mme

ZOLEZZI Ainhoa, M HIRIART Michel à Solange DEMARCQ-

EGUIGUREN,

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, article L2122-22, M Patrick PENA a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.

Objet N° 1 – Création d'une commission Ad-hoc pour le choix du candidat pour la location gérance de la salle polyvalente « Xoldo »

La commune souhaite mettre en location gérance une partie de la salle polyvalente Xoldo, un appel à candidature a été lancé ; il convient désormais d'organiser la sélection en recevant les 2 candidats ayant répondu à l'appel à candidature.

Pour ce faire, il est proposé de créer d'une commission Ad-hoc sous la présidence de Mme le Maire afin de recevoir les candidats et sélectionner le futur gérant pour la location gérance de la salle polyvalente « Xoldo .

Les membres proposés pour cette commission sont les suivants :

Présidence Mme DEMARCQ-EGUIGUREN, Maire

Titulaires	Suppléants
Mme ZOLEZZI Ainhoa	M APRENDISTEGUY Franck
M HARAMBOURE Jean Christophe	Mme HUARTE Anne-Marie
M ZOLEZZI Jean Pierre	M LEKUONA Iñaki

Sur accord de l'ensemble des membres présents, le vote a lieu à main levée. Le Conseil municipal, à l'unanimité :

APROUVE la création d'une commission Ad-hoc pour le choix du candidat pour la location gérance de la salle polyvalente « Xoldo »

APPROUVE la désignation des membres tel que décrit au tableau ci-dessus

PRECISE que les membres suppléants peuvent remplacer tout titulaire

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire.

Manga MEMARCO-FGIRGIREN